

Le 18 août 2025

Centre communal d'action sociale

2 04 67 66 86 03

2025.08./SN/

Objet: Bourses repas et A.L.P.(matin & soir) 2025/2026

Madame, Monsieur,

Les barèmes d'attribution des bourses repas et A.L.P. (matin & soir), ont été fixés par délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale le 7 juillet 2023, pour l'année scolaire 2025/2026.

Selon la composition de votre famille et le montant de vos ressources mensuelles avant abattement ; une bourse de $1,90 \in$ ou $1,30 \in$ pour les repas et de $0,40 \in$ ou $0,30 \in$ pour l'A.L.P. du matin et du soir pourra vous être allouée conformément au tableau ci-dessous :

COMPOSITION FAMILLE	RESSOURCES MENSUELLES AVANT ABATTEMENT AUTORISANT L'ATTRIBUTION D'UNE BOURSE REPAS & ALP (matin & soir)			
	TAUX PLEIN	TAUX REDUIT 1,30 € (repas) & 0,30 € (ALP matin & soir)		
	1,90 € (repas) & 0,40 € (ALP matin & soir)			
Foyer monoparental				
Foyer 1 adulte / 1 enfant	0 à 1 384 €	1 384,01 € à 1 842 €		
Foyer 1 adulte / 2 enfants	0 à 2 076 €	2 076,01 € à 2 763 €		
Foyer 1 adulte / 3 enfants	0 à 2 768 €	2 768,01 € à 3 684 €		
Foyer 1 adulte / 4 enfants	0 à 3 460 €	3 460,01 € à 4 605 €		
Foyer 1 adulte / 5 enfants	0 à 4 142 €	4 142,01 € à 5 526 €		
Par enfant supplémentaire	+ 692 €	+921 €		
Foyer biparental	21	V		
Foyer 2 adultes / 1 enfant	0 à 1 887 €	1 887,01 € à 2 514 €		
Foyer 2 adultes / 2 enfants	0 à 2 516 €	2 516,01 € à 3 352 €		
Foyer 2 adultes / 3 enfants	0 à 3 145 €	3 145,01 € à 4 190 €		
Foyer 2 adultes / 4 enfants	0 à 3 774 €	3 774,01 € à 5 028 €		
Foyer 2 adultes / 5 enfants	0 à 4 403 €	4 403,01 € à 5 866 €		
Par enfant supplémentaire	+ 629 €	+ 838 €		

Si vous remplissez les conditions ci-dessus énumérées, je vous demande de bien vouloir retourner en mairie, le formulaire ci-après dûment complété, accompagné :

- ♦ d'une copie de votre avis d'impôt 2025 (sur les revenus de l'année 2024),
- ♦ d'une copie du livret de famille,
- ♦ d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 19 septembre 2025. (le tarif tenant compte du montant de la bourse sera appliqué sur votre facture de septembre). Pour les dossiers reçus au-delà, il n'y aura pas de rétroactivité. Le tarif sera appliqué au moment du dépôt complet du dossier.

Je vous assure, Madame, Monsieur, de mes sentiments les meilleurs.

A PRESIDENTE

Michèle LERNOUT



Centre communal d'action sociale ☎ 04 67 66 86 03 SN/MaR

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 BOURSES REPAS & A.L.P. (matin & soir)

UNIQUEMENT ALLOUÉES AUX FAMILLES SAINT GILLOISES

Fiche de renseignements et de calcul du montant des aides

	<u>Compos</u>	sition de la famill	<u>e</u>		
Responsable légal :		DD OFF CCI			
NOM - PRENOM ADRESSE	PROFESSIONPROFESSION				
Conjoint - Concubin : NOM - PRENOM					
ENFANTS SCOLARISES	DANS LES ECOLES	S MATERNELLES ET EL	EMENTAIRES DE	LA COMMUNE	
NOM DE L'ENFANT	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	CLASSE	ECOLE	
	*				
THE RESIDENCE OF THE RE	/				
ATTESTATION: Je soussigné(e) mes ressources, que ceux indiq Fait à Saint Gély du Fesc, le Pièces à joindre:	ués sur l'avis d'im d'impôt 2025 (sur les ie du livret de famille ficatif de domicile de	s revenus de l'année 2024) moins de 3 mois	•	venu n'entre dans	
Je soussigné(e)	qués sur l'avis d'im s d'impôt 2025 (sur les ie du livret de famille ficatif de domicile de	s revenus de l'année 2024)	•	venu n'entre dans	
ATTESTATION: Je soussigné(e) mes ressources, que ceux indiq Fait à Saint Gély du Fesc, le Pièces à joindre: Avis Copi	qués sur l'avis d'import 2025 (sur les ie du livret de famille ficatif de domicile de Partie résers déclarés derciaux nets	s revenus de l'année 2024) moins de 3 mois	: <u>On</u>	venu n'entre dans	